

Groupe national sur l'occupation du sol

Compte rendu de réunion du
20 Juin 2012

Personnes présentes à la réunion :

- Benoit Gourgard, **Certu**
- Guillaume Ryckelynck, **Région Alsace (CIGALE)**
- Thierry Touzet, **IGN**
- Laurent Breton, **IGN**
- Clotilde Mohsen, **IGN**
- Thierry Sabathier, **DDT65 (pour Midi Pyrénées)**
- Loïc Watier, **GipAtgeri**
- Philippe Lorient, **Cete Sud Ouest**
- Catherine Chamard-Bois, **Cete de l'Ouest (Geopal)**
- Claire Ajouc, **Crige Paca**
- Pascale Gondeaux, **Cete Normandie Centre**
- Pierre Vigné, **Cete Normandie Centre**
- Dorothee Pageaud, **SoeS**
- Sophie Foulard, **IAU IDF**
- Patricia Bordin, **Geospective**
- François Salgé, **Dgaln**
- Jacques Autran, **Ecole d'architecture de Marseille (Crige PACA)**
- Vianney Richard, **Pays D'auray (GeoBretagne)**
- Joël Tignon, **Région Nord pas de Calais (SIGALE)**
- Eric Barbe (**IRSTEA**)

Les points à l'ordre du jour de la réunion sont:

- point d'avancement des travaux du groupe national OCS;
- présentation de l'IGN sur la production d'une BD OCS nationale ;
- présentation du projet de cahier des charges (CCTP) générique;
- présentation de premières réflexions sur l'harmonisation des nomenclatures.

Point d'avancement sur les travaux du groupe national OCS

Le groupe national s'est réuni pour la première fois en Avril 2010. Une lettre de mission a été arrêtée et des orientations ont été fixées.

http://www.geomatique-aln.fr/article.php3?id_article=285

Aucune réunion n'a été organisée depuis. Le contexte occupation du sol en France a pour sa part beaucoup évolué. De nombreuses initiatives locales se sont développées faisant évoluer les nomenclatures et les définitions associées.

Parallèlement l'IGN a reçu pour mission (via son COP 2010-2013- contrat d'objectifs et de performance) « la réalisation d'un thème occupation du sol à grande échelle ».

Point de l'IGN sur le BD OCS grande échelle

Se référer à la présentation à l'adresse suivante :

http://www.geomatique-aln.fr/article.php3?id_article=285

A retenir de cette présentation

Plusieurs éléments de contexte interne et externe à l'IGN, nationaux et internationaux. On peut citer, par exemple, Inspire et le Projet HELM (harmonisation européenne du Land Monitoring (FP7).

A citer également une étude IGN Conseil pour faire l'analyse des besoins (résultats prévus en Octobre).

L'objectif de l'IGN est d'aboutir à une nomenclature OCS, compatible CLC. Mais également compatible RGE et validé par la communauté des utilisateurs internes et externes à l'IGN. Une OCS basée sur les données existantes à l'IGN (métropole et DOM). Une partition complète du territoire à terme (orientation Inspire permet de ne pas couvrir complètement le territoire). Modèle économique à définir (mais doit rester supportable pour l'IGN).

Un affichage clair de la précision temporelle devra être fait (problème du millésime). La précision de la base sera équivalente à la BD Topo.

A noter également des actions du côté de la recherche à l'IGN :

COGIT : travaux sur la segmentation multi-niveaux et classification)

MATIS : Analyses et de Traitement d'Images pour la Stéréo-restitution.

2 thèses en cours également:

Une sur la détection de changements de l'occupation des sols et une sur l'identification de la nature en ville.

Des tests sont également réalisés actuellement sur la détection de la nature en ville avec le canton de Genève. Les résultats très encourageants conduisent à réutiliser la technique employée et lancer un test sur un département entier à partir d'images aériennes à 20 cm.

Contexte extérieur avec Géosud et Pléiades.

Egalement un lien avec d'autres projets comme le projet CARHAB – cartographie des habitats naturels. (Présentation de la nomenclature en cours d'élaboration pour les milieux ouverts d'altitude) – Rochers, éboulis....

Besoin de continuité nationale exprimé par les acteurs du groupe national. Pas de limites administratives pour l'OCS.

L'IGN souligne l'articulation à trouver entre les différents niveaux d'acteurs (national, régional, local). Au calendrier très prévisionnel les tests de mise en production sont prévus sur Juillet/Décembre 2013.

Les attentes de l'IGN vis à vis de ce groupe sont :

- Une définition des niveaux de nomenclature
- Les définitions (UMI, Interface)
- Mise à jour (fraicheur des données, compatibilité géométrique dans le temps).
- Retours d'expériences (méthodes utilisées, reproductibilités ...)
- Trouver le bon niveau de compatibilité (national/régional/local)

Plusieurs points sont évoqués pour lesquels le groupe devra avoir une réflexion :

Problématique de la cohérence des méthodes de production et du découpage spatial du territoire. Problème de la reprise des travaux existants. Difficulté d'adapter le multi échelle. Une base de données OCS Nationale doit être considérée comme un continuum de petits territoires.

Importance de réfléchir au modèle économique.

Problématique de la donnée ouverte (open data) – doublon de production, problème de cohérence entre des bases produites par différents acteurs – problèmes de licence d'utilisation.

Problème d'efficacité du financement public.

Est-ce qu'il faut le mettre dans le RGE ?

Une des actions du groupe peut être de faire une note de synthèse sur les risques à ne pas maîtriser les productions et la diffusion des données OCS.

Problème de suivi du prestataire dans la production de l'information. Est-ce que l'information OCS ne peut pas être produite par les acteurs locaux sur une base commune permettant à terme d'aboutir à une couverture harmonisée du territoire ?

Par exemple, CIGAL a fait produire un contrôle qualité par un prestataire extérieur (20% de l'enveloppe globale). Le groupe insiste sur l'importance d'avoir une connaissance terrain. Le niveau local peut avoir un suivi plus régulier et plus important (contrôle et aide au prestataire).

Pour autant il est fait remarquer que tous les territoires (de SCOT notamment, en particulier les SCOT ruraux) n'auront pas les capacités techniques et financières de produire une couche OCS. La mise à disposition d'une OCS de base (niveau minimal de besoin) harmonisée pour tous paraît en cela nécessaire pour que chacun puisse répondre aux obligations réglementaires du Grenelle.

Le groupe devrait peut être s'orienter vers des préconisations pour la production de l'information occupation du sol. Importance de mettre en place un modèle organisationnel pour favoriser les mécanismes d'implication des acteurs locaux.

L'IGN souligne également que la connaissance terrain au niveau de l'ex IFN est quelque chose de déjà intégré. Les photos interprètes vont faire du contrôle terrain, de l'immersion terrain.

Le groupe s'interroge sur les notions de mise à jour, de millésime et sur l'importance du suivi de l'évolution (étalement urbain) avec la notion de partition maintenue constante (travaux LGA), est-ce la parcelle, une grille, un zone de couverture ?

Pour finir les personnes présentes notent que la donnée source la plus impartiale pour produire une information d'occupation du sol est l'image aérienne ou spatiale. Ces sources raster permettent également de maîtriser la notion de temporalité liée à la source de l'information et à sa mise à jour. A noter toutefois les contraintes de traitements liées aux images spatiales.

Point Cahier des charges générique

Présentation du début du projet avec la phase d'analyse des jeux tests suite à l'appel d'offre.
Contexte de la commande et du cahier des charges (sous forme d'arbre décisionnel).

Exposition des règles générales utilisées par tous.

Besoins spécifiques (UMC, Nomenclature, Options Spécifiques).

Présentation des articles

Le groupe fait remarquer qu'un point sur la maintenance paraît indispensable. Sur la partie nomenclature il paraît également indispensable de trouver les fiches détaillées (avec les nomenclatures et les définitions).

L'idée du jeu test demandé aux prestataires dans la réponse permet éventuellement de cadrer le dialogue avec le prestataire choisi. Des interrogations remontent également sur la limitation du recours aux données exogènes. Le « Cahier des charges » devrait peut être cadrer leur utilisation en les cantonnant uniquement au contrôle.

L'aquitaine à fait produire son OCS à deux échelles de production. Il serait intéressant que le « Cahier des charges » stipule le recours à un squelette systématiquement. A noter peut être également l'importance d'avoir plusieurs dates pour faciliter l'interprétation (dates annuelles pour comprendre l'évolution du terrain, dates saisons pour identifier les éléments de végétation).

Le groupe réagit également sur l'UMC. Attention à ne pas tomber dans une base TOPO. L'UMC est une manière de généraliser l'information donc de rester sur de l'occupation des sols. Problème de continuité des réseaux (importance d'intégrer la BD Topo et pourquoi pas les espaces non cadastrés).

Attention de prendre en compte la mise à jour dans l'arbre décisionnel.

Le groupe insiste également sur la nécessité de prendre en compte dans la modélisation le millésime (attribut ou identifiant) de l'information. La partie modélisation va évoluer en fonction des orientations du groupe sur la structuration de l'information.

L'arbre décisionnel devra également prendre en compte l'option de production d'information OCS ancienne.

L'IGN signale pour référence éventuelle l'appel d'offre Guadeloupe sur la Forêt avec un volet données historiques.

Le groupe se questionne sur la grille de photo-interprétation. Qui fait la grille, la MOA ou la MOE ? La solution peut être le complément par la MOE de la grille fournie par la MOA. A voir comment intégrer cet élément dans le « Cahier des charges ».

Sur la partie contrôle qualité le groupe suggère de demander un contrôle ou une identification des évolutions, à priori aberrantes, entre dates.

D'autres points pourraient être ajoutés aux prescriptions. La photo interprétation multi dates qui devrait être fortement conseillé afin de comprendre la logique de mutation du territoire et la mise à jour des BD OCS existantes par découpage des polygones existant (logique MOS).

Pour finir le groupe demande s'il faut cadrer le CdC seulement sur la notion de garantie fixée à 1 an ou s'il ne faut pas prévoir en plus des options de commande.

Discussions sur l'harmonisation des nomenclatures

IAU IDF nous précise que sa nomenclature est antérieure à la nomenclature CLC. Aujourd'hui l'IAU souhaite recoller à une nomenclature de type CLC.

A la question sur l'importance de la nomenclature CLC, la réponse est qu'au niveau européen la nomenclature CLC n'est qu'un entrant comme un autre dans l'analyse de l'existant INSPIRE. CLC sert de référence au niveau européen et mondial. Cependant Eurostat par exemple a tendance à faire la différence entre usage du sol et occupation du sol (couverture). INSPIRE fait également la différence en COVER et USE en renvoyant par exemple la notion de service public vers un troisième thème.

Les membres du groupe demandent que l'on fasse attention à la connexion avec les outils permettant d'exploiter une nomenclature CLC. L'interface devra être gérée si une nouvelle nomenclature ou organisation de l'information doit être produite.

Le groupe devrait réfléchir à une modélisation permettant d'intégrer l'usage premier et l'usage secondaire d'une même zone.

Les différentes expériences OCS régionales exposées en séance, démontrent qu'il ne faut pas descendre trop bas dans les niveaux de nomenclature pour ne pas entrer en confrontation avec les niveaux locaux aux besoins très spécifiques.

La question posée est de savoir s'il faut séparer l'usage de l'occupation (ou de la couverture) ?

Le groupe valide le principe de travailler à la séparation de l'usage et de l'occupation.

Le groupe partant sur cet axe de travail, il devient nécessaire de travailler également sur les matrices de passage entre nomenclature CLC et nouvelle organisation Cover/Use (travail sur les UMI pour ne pas tomber dans la base de données Topo, sur les % de présence ...)

La réflexion entre Cover et Use doit se faire autour d'une grille de lecture. Il faut réfléchir également à la compatibilité des découpages Cover et Use, sur l'optimisation des coûts et sur la cohérence de l'ensemble.

Réflexion à trois axes : couverture, usage et reprise de l'existant.

Une réflexion peut également être menée sur les objectifs à mesurer pour les niveaux national, régional, départemental et local. Cette réflexion peut permettre de définir ou « mettre le curseur » des différents niveaux d'intervenant et, pourquoi pas, prévoir les boîtes vides pour standardiser l'information.

Actions retenues à développer pour la prochaine réunion

- 1- Produire une analyse des éléments structurant le territoire ventilés en « couverture » et en « usage ». (action Certu, CrigePaca, IGN)**
- 2- Voir comment à partir de ces deux listes on peut recomposer les postes CLC existants. (action Certu, CrigePaca, IGN)**
- 3- Faire des retours sur le Cahier des charges générique (action tout le groupe).**
- 4- Préparer une note sur les enjeux de l'OCS en France et la nécessité de trouver une solution commune et partagée (action Certu)**
- 5- Faire remonter les productions locales d'OCS et les nomenclatures associées (action tout le groupe)**